

# Chapitre 3

## Parachèvement, décoration intérieure et consécration de l'église (1928-1949)



Le curé Michaud, qui en fit beaucoup pour la construction de l'édifice, n'avait pas l'intention de laisser l'intérieur d'une si belle église dans un état aussi dénudé :

Il y a bientôt quinze ans que [notre église] est construite. Bien des paroissiens qui l'ont vu commencée sont aujourd'hui dans le cimetière. Ne pensez-vous pas qu'il est temps de la parachever, pour que les plus âgés d'entre nous puissent en jouir quelques années ? [...] C'est une suggestion que je vous fais. Et si vous voulez y réfléchir, bien vous penserez comme moi [...]. Si ce projet se réalisait, nous demanderions des soumissions à l'automne, ou dans le cours de l'hiver, et les travaux commenceraient le printemps prochain (Joseph-D. Michaud, 19 février 1928).

Tout comme pour la construction, voyons les étapes qui menèrent au parachèvement final et à la décoration de l'église. Puisque le parachèvement et la décoration se firent en deux étapes distinctes et qu'elles ne furent pas financées par les mêmes moyens, elles seront traitées séparément.

## **Le parachèvement (1928-1930)**

### *La requête*

Parce que, tout comme la construction, le parachèvement intérieur nécessite des dépenses considérables, celui-ci ne peut se faire sans le



consentement des paroissiens. C'est le 26 août 1928 que les paroissiens de Val-Brillant remirent une requête à l'évêque de Rimouski demandant ces travaux. Quelles étaient les causes exprimées dans cette requête ? «[Les] paroissiens sont anxieux de voir commencer au plus tôt ces travaux, tant pour jouir de l'avantage d'une église décorée que pour faire épargner à la fabrique des frais considérables de chauffage».

La paroisse fut bien entendu majoritairement d'accord pour faire exécuter ces travaux. Seulement 31 francs-tenanciers ont refusé de signer la requête contre 260 qui y étaient favorables.

### *Le décret de l'évêque permettant les travaux*

C'est suite à l'envoi d'un délégué chargé d'étudier la situation que l'évêque émit son décret permettant les travaux, le 23 novembre 1928. Deux jours plus tard, le curé ne se priva pas de féliciter ceux qui avaient signé la requête, mais aussi de réprimander ceux qui ne l'avaient pas fait :

Maintenant la question est réglée définitivement. Je remercie de tout cœur la paroisse de son bel exploit d'entente et de concorde. Il y en a quelques ombres,



sans doute ; mais où serait la part de l'avocat du diable ? «Il faut que le scandale arrive» a dit Notre Seigneur ; mais malheur à celui par lequel il arrive. Je ne blâme pas quelques paroissiens qui ont refusé de signer la requête ; mais je me demande pourquoi ce sont toujours les mêmes qui causent des embarras à la paroisse, quand elle veut exécuter des œuvres (Joseph-D. Michaud, 25 novembre 1928).

### *Changement de syndics*

C'est en décembre 1928 qu'il y eut mutation de syndics dans la paroisse de Saint-Pierre du Lac. En effet, il fut proposé par les commissaires civils de remplacer les syndics de la construction de l'église par une nouvelle organisation qui n'aurait qu'à s'occuper des coûts du parachèvement. Les répartitions de la construction étant en grande partie payées, c'est la Fabrique qui prit la succession des affaires de la construction.

L'évêché de Rimouski accepta donc la démission des premiers syndics le 7 décembre 1928, suite à la reddition de leur compte final avec la fabrique. L'acte de démission fut émis le 9 décembre. Le 30 du même mois, on procéda à l'élection des nouveaux syndics responsables du parachèvement intérieur. P.Arthur Côté fut élu président, le secrétaire-trésorier fut une fois de plus M.



Joseph-D. Michaud. Les autres membres étaient MM. Ernest Beaulieu et Zénon Turcotte. L'affaire des syndics étant résolue, on pouvait maintenant trouver un architecte et une soumission.

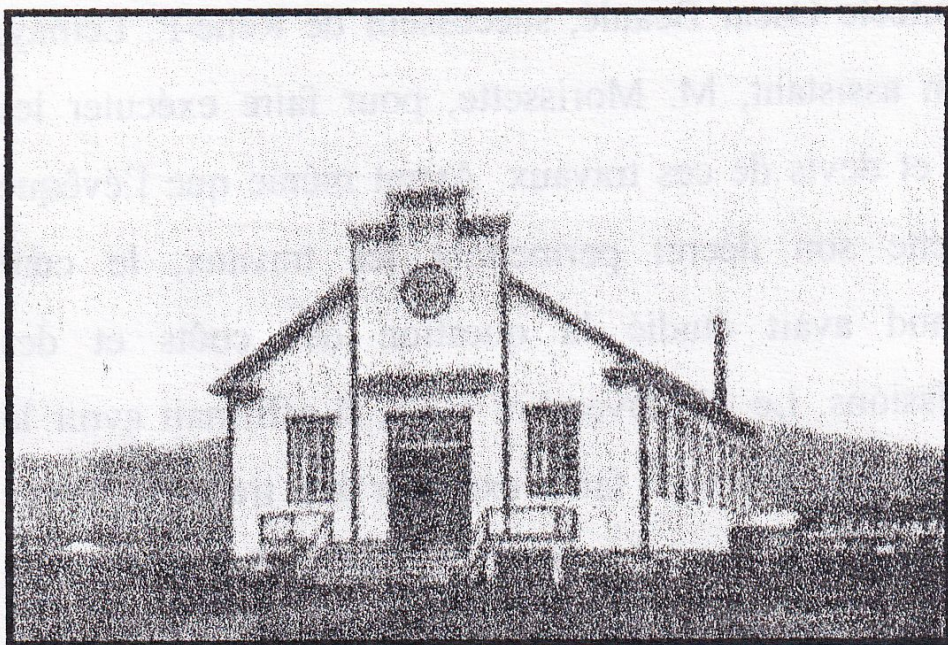
### *L'architecte, la soumission et les coûts*

On fit une fois de plus appel à l'expérience de l'architecte Oscar Beaulé, successeur de René-P. Lemay, et son assistant, M. Morissette, pour faire exécuter les plans et devis de ces travaux. Avant même que l'évêque n'émette son décret permettant les travaux, le curé Michaud avait étudié la question des coûts et des soumissions. Le 11 novembre 1928, il affirmait avoir la certitude de pouvoir faire exécuter les travaux prévus pour un montant d'environ 60 000 \$. Impossible cependant de retracer les personnes avec qui il aurait fait affaire. C'est M. Albert Giroux, de Saint-Casimir, qui fut choisi pour l'exécution de ces travaux, pour un montant de 64 800,00 \$.



### *Les travaux*

C'est le 8 avril 1929 que commencèrent les travaux à l'intérieur de l'église. Pour pouvoir poursuivre les offices du culte, on aménagea la salle paroissiale du village en chapelle temporaire pour une dizaine de mois. Et en quoi consistaient ces travaux ?



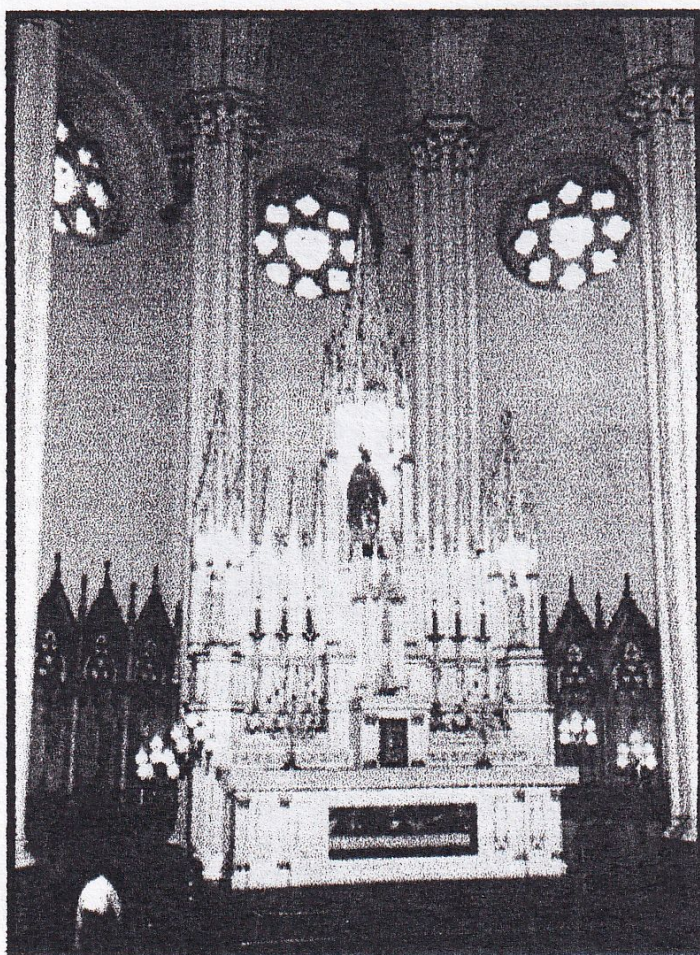
Salle paroissiale Saint-Pierre

Source : Livret souvenir de Val-Brillant, s.d.

Le gros de la tâche était de faire la finition de tout l'intérieur de l'église au plâtre. On monta alors les échafauds et l'on procéda d'abord à l'application de lattes aux endroits prévus, principalement sur les voûtes. Ces lattes étaient soit en bois, soit en métal. On recouvrit



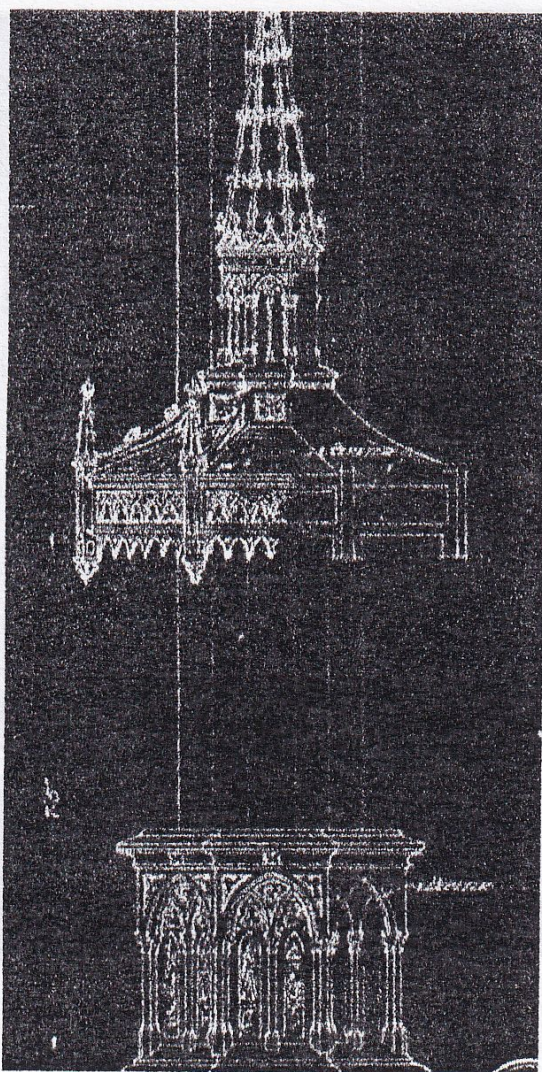
ensuite le tout de trois couches de plâtre blanc. On fit ensuite les moulures de plâtres des colonnes, corniches et vitraux. On enleva aussi un jubé. Car croyez-le ou non, il y avait un autre jubé par-dessus l'emplacement de l'orgue actuel. On répara aussi les rampes et perrons extérieurs. Au niveau de la charpenterie et de la menuiserie, on calfeutra les yeux de bouc. On dut



Chœur et maître-autel  
Source : Joël Tremblay, 1999



aussi faire pivoter l'un de ceux-ci de 1/8 de tour car il avait mal été posé. Ce sont aussi les deux sacristies, les vestibules et les couloirs qui furent achevés. On y fit toute la menuiserie (portes, armoires, planchers) en merisier. Mais c'est aussi toute la menuiserie de l'église que l'on construisit, tant les bancs, les confessionnaux que la chaire et le maître-autel.



Plan de la chaire

Source : Archives du presbytère, Val-Brillant, 1929



En fait, l'église était pratiquement nue avant le début des travaux. Comme on peut le constater, le fini temporaire de l'église, complété en 1916, était loin de rendre à cette église toute la richesse qu'elle méritait. De plus, on peut facilement comprendre qu'après les travaux, l'église, rajeunie, était aussi beaucoup plus chaude. Malgré la volonté de célébrer la messe de minuit dans l'église fraîchement achevée, les travaux ne prirent fin que le 23 janvier 1930 :

Comme il serait impossible de donner la messe de minuit à plus d'un quart de la paroisse (parce que les messes avaient lieu à la salle paroissiale), j'ai cru qu'il valait mieux ne pas en avoir cette année. Je dirai ma première messe à 18 :00, la seconde à 18 :30 et la troisième à 19 :00. M. le vicaire dira les siennes à 20 :00, 21:00 et 22:00 (Joseph-D. Michaud, 22 décembre 1929).

### ***Le financement***

Puisque ces travaux demandaient une somme considérable, c'est encore une fois sous forme de répartition que l'on entreprit de financer les travaux. Le premier terme commença dès le premier août 1929. Afin d'éviter les retards de paiement comme lors de la première répartition, le curé Michaud prévit des sanctions pour les



retardataires : une hausse de 2 % du taux d'intérêt pour chaque paiement.

### **La décoration (1929-1930)**

L'intérieur de l'église allait être parachevé, mais il fallait aussi la décorer. Car il n'était nullement question de remettre dans l'église les éléments décoratifs de l'ancien édifice religieux. C'est sous forme de souscription volontaire que l'on fit le financement de la décoration, et ce en 1929 et 1930. Voici la liste des ornements se rattachant à cette souscription :

Item	Prix	Souscription	Fabrique
Éclairage électrique	1 780,36 \$	1 495,90 \$	284,46 \$
Chemin de la croix	1 400,00 \$	1 400,00 \$	
Verrière de l'orgue	400,00 \$	400,00 \$	
Statue Saint-Pierre	300,00 \$	300,00 \$	
Catafalque (estrade pour cercueil)	300,00 \$		300,00 \$
6 lustres pour cataf.	291,00 \$		291,00 \$
Chandelier pour cataf.	150,00 \$	75,00 \$	75,00 \$
Garniture maître-autel	371,00 \$	371,00 \$	
Garniture aut. B.M.V.	174,50 \$	174,50 \$	
Garniture aut. S. Jos.	174,50 \$	174,50 \$	



Garniture aut. Sacré C.	160,00 \$	160,00 \$	
Garniture aut. S. Franç.	160,00 \$	160,00 \$	
Lampe du sanctuaire	225,00 \$	225,00 \$	
5 statues	246,92 \$	200,00 \$	46,92 \$
Calice	175,00 \$	175,00 \$	
Candélabres élec.	122,50 \$	122,50 \$	
Bénitiers en pierre	87,00 \$	87,00 \$	
Vases à fleurs dorés	85,00 \$	85,00 \$	
Grand crucifix	125,00 \$	125,00 \$	
Anges porte-lumières	70,00 \$	70,00 \$	
Chandel. Des acolytes	79,25 \$	79,25 \$	
Statue N.-D. du purga.	65,00 \$		65,00 \$
Paire de candélabres à bougies	55,00 \$		55,00 \$
Canons d'autel	50,00 \$	50,00 \$	
Couvertures d'autel	35,00 \$	35,00 \$	
Bénitier et encensoir	32,00 \$	32,00 \$	
6 vases à fleurs	30,00 \$	30,00 \$	
Fleurs	39,00 \$	39,00 \$	
Burettes	6,00 \$	6,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>7 2119,03 \$</b>	<b>6 221,65 \$</b>	<b>1 147,38 \$</b>

Le 21 juillet, le curé de la paroisse annonçait qu'il faudrait un nouveau chemin de croix. Il en trouva un à 100,00 \$ par station, et trouva les 14 généreux souscripteurs pour cet achat. On inscrivit le nom de



chacun d'eux sous chaque station. On en fit la bénédiction le 19 janvier 1930. Durant cette campagne de souscription, le curé Michaud encourageait fortement les paroissiens à donner généreusement pour l'ornementation de l'église :

Ainsi, il faudrait un service de chandeliers neufs pour le maître-autel, 7 pièces, du prix de 53,00 \$ chacune. Trouverai-je sept paroissiens généreux qui accepteraient de me donner chacun 53,00 \$ chacun pour la garniture du maître-autel ? Pourquoi pas ? [...] Pour les bourses plus humbles, j'ai encore quelque chose meilleur marché ; 6 chandeliers et une croix pour l'autel Saint-Joseph, au prix de 23,50 \$ du morceau. Quant à l'autel de la B.M.V., je compte sur les Enfants de Marie et les congrégations pour lui fournir sa garniture. Il en sera de même de l'autel de Saint-François d'Assise et du Sacré-Cœur, qui seront à la charge, l'un des tertiaires, l'autre de la Ligue du Sacré-Cœur. [...] [Je] demande à toutes les familles de la paroisse de faire leur part. Je recevrai avec plaisir toutes les sommes de 1,00 \$, en montant, qu'on voudra bien m'offrir pour l'ornementation de l'église (Joseph-D. Michaud, 8 septembre 1929).

Mais ce ne sont pas tous les paroissiens qui pouvaient entendre les requêtes du curé lors des messes. Dans la Vallée de la Matapédia, où l'activité forestière était pratiquement la base de l'économie, les camps de bûcherons étaient nombreux :

Pour les chantiers, j'ai un bel article qui va rencontrer la vue de tous les hommes. C'est un beau Calice d'une valeur de 175,00 \$. Que de blasphèmes on vomit, dans les chantiers,



contre le Calice où coule le sang de Notre-Seigneur ! Hé bien ! C'est le temps de réparer en partie ces blasphèmes en contribuant à l'achat des vases sacrés qui servira à dire la messe pour les pécheurs. Qu'on ouvre une souscription dans chaque «camp». M. Côté pourra déterminer la somme que chacun de ces «camps» pourra verser, en proportion du nombre d'hommes (Joseph-D. Michaud, 29 septembre 1929).



Autel Sacré-Cœur  
Source : Joël Tremblay, 1999



***Du haut de la chaire :***

**Pas d'absolution pour ceux qui dansent**

«À propos de la danse. Elle reste défendue, comme par le passé : que ce soit aux noces ou dans d'autres circonstances. On se rend passible du refus de l'absolution, si l'on dans ; et surtout si l'on laisse danser dans sa maison. Quelles que soient les raisons que l'on donne, la danse demeure une occasion de pécher, et une occasion plus grande que jamais, à cause du dévergondage des mœurs et des toilettes féminines. Et il faut, pour des chefs de familles, avoir une dose extraordinaire de courage présomptueux, ou une non moins grande dose d'inconscience pour accepter la responsabilité de toutes les fautes qui se commettent à l'occasion d'une danse. [...] Donc qu'on se le tienne pour dit, pas d'absolution pour ceux qui dansent (Joseph-D. Michaud, 27 octobre 1929).

\*\*\*

***Du haut de la chaire : Hitler...l'Attila des temps modernes***

L'heure est grave. La guerre sera sûrement déclarée d'ici quelques heures, à moins d'un miracle. Dieu le fera-t-il ? [...] Hitler...l'Attila des temps modernes, comme lui le «fléau de Dieu»...tant qu'on peut encore prier, la situation n'est pas encore désespérée. Joignons nos prières à celles du monde entier. Cet après-midi, [...] assistons à la messe de la paix (Joseph-D. Michaud, août 1939).



Consacrons maintenant les derniers paragraphes de ce chapitre à la consécration de l'église, qui eut lieu en 1949 (et non en 1959, comme un livre et un site Internet se plaisent à le dire).

### **La consécration de l'église : 1949**

La consécration d'une église est un événement important pour une paroisse. Elle met un terme au paiement de la dette encourue par les travaux de construction ou de parachèvement. C'est le 19 septembre 1949 que l'on fit la consécration de l'église Saint-Pierre du Lac, à Val-Brillant. On profita aussi de l'événement pour faire le dévoilement du monument Pierre Brillant, curé fondateur de la paroisse. Mais déjà quelques temps avant ces événements, on s'interrogea si cette fête aurait bien lieu durant l'année 1949.

Une communication du curé Michaud à Mgr Courchesne, de Rimouski, nous en apprend beaucoup à ce sujet. Tout d'abord, une consécration ne peut se faire que lorsque la fabrique ou les syndics ont remboursé la majeure partie des dettes se rattachant aux travaux de parachèvement intérieur. En décembre 1948, cette dette



était de 34 200,00 \$, ce qui remettait en cause toute la signification même de la consécration. Le curé Michaud eut aussi des problèmes en ce qui concernait le monument Pierre Brillant :

Je me suis mis entre les mains de maître Dominique Cogné, un belge, de Montréal, qui m'a déjà fait mon monument Sacré-Cœur. [...] Je ne sais pas pour quelle raison j'ai de la misère à le faire marcher. De plus, je suis pris avec les questions du fédéral dans la question des importations. J'aurai peut-être plus de chance avec M. St-Laurent (13 décembre 1948).

Enfin, c'est l'état de santé du curé Michaud qui pouvait ne pas permettre le déroulement normal des activités de 1949. Ce dernier, au lieu de prendre des vacances à Trois-Rivières, alla séjourner à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour y passer des examens et se reposer.

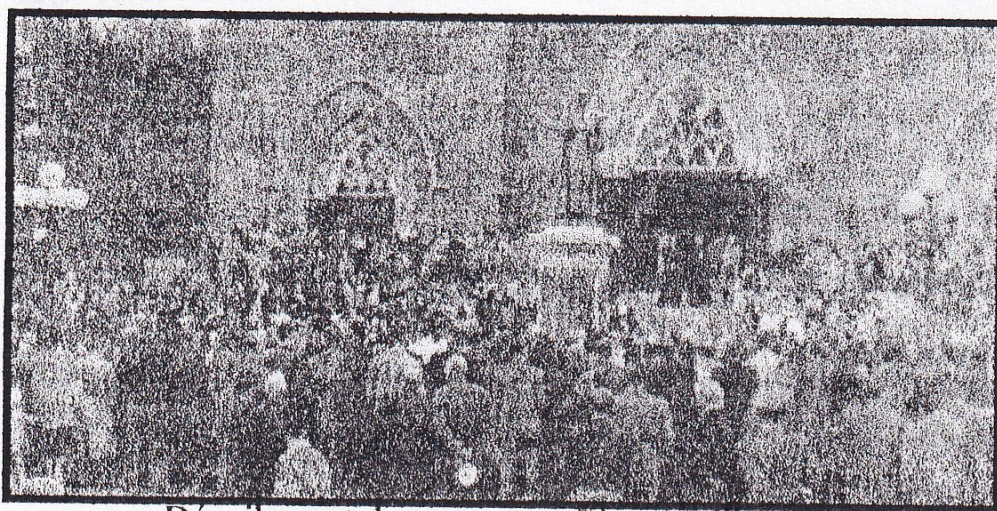
On peut le voir, rien ne certifiait à ce moment les fêtes prévues pour septembre 1949. Mais heureusement, le cours des événements changea. Le 13 février 1949, Michaud dit à ses paroissiens :

C'est une affaire décidée que la consécration de l'église aura lieu le 19 septembre prochain. Mgr l'archevêque et moi nous sommes demandé, un moment, si le délégué apostolique consentirait, vu la dette qui reste encore à payer. Mais vu que cette dette ne comporte pas d'hypothèque, que l'emprunt est fait dans la paroisse et



que les revenus de la fabrique nous permettent de la payer facilement, le délégué a permis, avec grande bienveillance, félicite le curé et les paroissiens et leur fait ses meilleurs souhaits.

Dès lors, la machine était en marche pour l'organisation de cette fête. Au début de mars, le curé régla les problèmes reliés à la commande du monument Pierre Brillant. Il demanda aussi avec insistance aux paroissiens d'avertir leurs connaissances et la famille à l'extérieur de la paroisse afin que tous prennent part aux festivités et au financement de celles-ci. On ouvrit en effet une souscription pour financer le tout. Il était aussi recommandé que les maisons et les autres bâtiments soient repeints et que les propriétés soient nettoyées, afin de donner «bonne impression aux visiteurs».

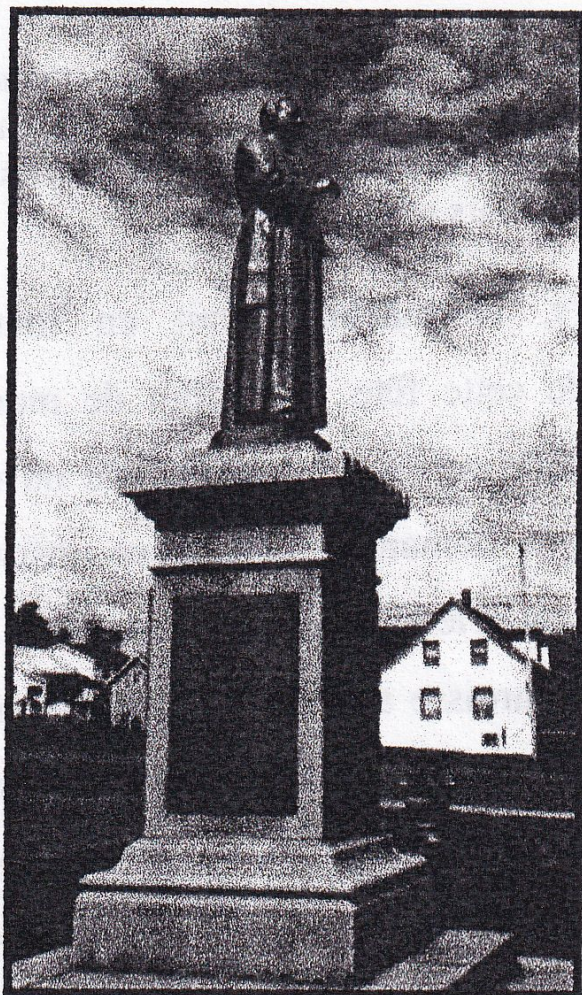


Dévoilement du monument Pierre Brillant

Le 19 septembre 1949

Source : Archives du presbytère de Val-Brillant, 1949





Monument Pierre Brillant  
Source : Joël Tremblay, 1999

Après des mois d'efforts et un monument qui arriva en toute dernière minute, tout se déroula comme prévu. Mgr l'archevêque arriva dans l'après-midi du 18 septembre, devant une foule nombreuse. On consacra l'église le lendemain vers deux heures. Il y eut ensuite un concert d'orgue et la musique d'une fanfare. Tous les discours furent diffusés sur les ondes de la radio de Matane.